

# Aubervilliers FAQs - TIME MANAGEMENT - Absences

## FAQ Aubervilliers - GESTION DU TEMPS - Absences

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, veuillez contacter le service d'assistance RH au numéro suivant [Digital Workplace](#)

---

- En cas de longue maladie, ai-je droit à l'intéressement ?

En cas de maladie indemnisé, vous avez le droit à l'intéressement. En cas de maladie non indemnisé, vous n'avez pas le droit à l'intéressement. Pour information, la période de longue maladie ne rentre pas en compte dans le calcul de l'intéressement.

Date last updated: 26 Dec 2023